

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 21 (1929)
Heft: 11

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mesures d'une portée générale: Installation de l'électricité dans les hameaux de la montagne. Etablissement de bonnes voies de communication. Abaissement des tarifs ferroviaires.

III.

Sollicitude envers l'excédent de population.

Une bonne formation professionnelle est la condition primordiale pour assurer le succès de la jeunesse qui, malheureusement, doit émigrer. Il faut, d'accord avec les organisations professionnelles, assurer à celle-ci des possibilités de travail.

IV.

Tâche de l'orientation professionnelle en général.

L'orientation professionnelle doit se vouer d'une façon suffisante à la diffusion de renseignements sur toutes les questions économiques. L'enseignement dans les écoles doit aussi rentrer dans cet ordre d'idées. En visitant des exploitations industrielles, on éveillera l'intérêt de la jeunesse pour l'industrie et les arts et métiers.

Afin de mettre l'orientation professionnelle à même de remplir convenablement sa tâche si lourde de responsabilités, il convient de créer dans toutes les régions importantes des offices d'orientation professionnelle qui se voueront exclusivement à cette besogne; il faudrait leur adjoindre en outre le service de protection de la jeunesse ainsi que le service de placement.

Education ouvrière

Les bibliothèques ouvrières suisses.

En vue de la conférence sur l'éducation ouvrière suisse à Brougg, conférence qui avait à traiter la question des bibliothèques ouvrières, la Centrale suisse d'éducation ouvrière a fait, le printemps dernier, une enquête auprès des organisations compétentes, sur les bibliothèques ouvrières existant actuellement. L'enquête s'est faite sous la forme d'un questionnaire qui fut envoyé en premier lieu, à tous les Comités d'éducation, à tous les cartels syndicaux locaux, aux unions ouvrières de la Suisse allemande, ainsi qu'à toutes les importantes sections du parti socialiste, et à de nombreuses sections syndicales (spécialement aux sections des typographes, et des ouvriers métallurgistes) sections qui, selon une information, entretiennent également une petite bibliothèque.

Il est vrai que cette enquête est loin d'avoir atteint toutes les bibliothèques ouvrières. Pour une fois, la Suisse française n'a pas été comprise dans l'enquête. D'autre part, il est à supposer que notre questionnaire n'est pas parvenu à un bon nombre de bibliothèques, bien que l'on ait soigné tout spécialement la publicité, et que plusieurs d'entre elles n'ont pas répondu. Il se peut que les petites bibliothèques de groupes spéciaux, telles que les bibliothèques professionnelles des sections syndicales ainsi que celles d'organisations sportives ne soient pas en bien grand nombre, et leur importance dans l'éducation ouvrière n'est pas comparable à celle des bibliothèques publiques mises à la disposition dans tous les cercles ouvriers.

77 formulaires duement remplis ont été retournés, ces derniers ont pu être utilisés pour la statistique. Toutes les indications relevées mentionnent presque sans exception l'exercice 1928/29. Dans quelques cas particuliers, les

chiffres de l'année précédente ont été indiqués, étant donné que ceux de l'année passée ne sont pas encore connus (surtout pour la statistique des prêts).

Nous nous sommes enquis tout d'abord des propriétaires des bibliothèques, voici les résultats:

Unions ouvrières	32 bibliothèques
Centres d'éducation ouvrière	3 »
Sections du parti socialiste	24 »
Sections syndicales	12 »
Partis et syndicats	5 »
Organisations sportives (amis de la nature)	1 »
Total	77 bibliothèques

Il peut paraître étrange qu'il ne soit mentionné que 3 bibliothèques de centres d'éducation ouvrière. Il ne faut pas oublier que les centres d'éducation sont généralement formés par des sections ouvrières ou des sections de partis auxquelles incombe l'administration de leur bibliothèque, tandis que les unions ouvrières restent quand même propriétaire de leur bibliothèque. Parmi les syndicats possédant une bibliothèque, il en est 9 appartenant à la Fédération des typographes, une à la Fédération des cheminots, une à la F.O.M.H. et une à la Fédération du personnel des services publics.

74 bibliothèques ont répondu à la question touchant le nombre de volumes. Ces dernières disposent de 57,449 livres, soit une moyenne de 776 par bibliothèque. Il y a par contre de très fortes différences quant à la répartition de ces livres, ainsi l'une de ces bibliothèques ne possède que 15 volumes, tandis que la plus importante en possède en chiffres ronds 10,000.

D'après les données de l'ensemble des bibliothèques, le genre des volumes se divise comme suit:

Belle littérature	53,3 %
Histoire naturelle	13,5 %
Sciences économiques	21,2 %
Lectures pour la jeunesse	12 %

Mais, quel est le nombre de volumes prêtés? Sur 61 bibliothèques 75,165 livres ont été prêtés, soit une moyenne de 1232 volumes. Le nombre des prêts varie entre 8 et 21,141. Le genre des livres prêtés se divise comme suit:

Belle littérature	65,3 %
Histoire naturelle	6,3 %
Sciences économiques	7 %
Lectures pour la jeunesse	21,4 %

Il ressort de ces données que les livres captivants, nouvelles romans, etc. sont lus davantage que les ouvrages instructifs et scientifiques. Les 10,800 livres de la jeunesse prêtés se rapportent à la bibliothèque du cartel syndical à Zurich.

46 bibliothèques indiquent le nombre des lecteurs. Il y a 8604 lecteurs, soit une moyenne de 187 par bibliothèque. Le plus grand nombre indiqué est 3554, le plus petit 5.

Une autre question du formulaire avait trait aux frais d'entretien des bibliothèques l'achat des livres non compris. (Loyer, dédommagements aux bibliothécaires, reliures, etc.) Sur 68 réponses il en est 19 indiquant qu'elles n'ont aucun de ces frais. Les autres bibliothèques dépensent en tout Fr. 12,440.— pour l'entretien, soit Fr. 254.— par bibliothèque. La dépense la plus importante porte naturellement sur l'achat des livres. A ce sujet, 71 réponses nous sont parvenues. 14 ne possèdent aucun fonds d'achat, les 57 autres ont dépensé en tout Fr. 9468.—, soit une moyenne de Fr. 166.— par bibliothèque.

Il ressort de ces données que les bibliothèques de nos organisations ouvrières, à part quelques exceptions, sont bien modestement installées. Le nombre de volumes est si minime qu'il doit être vite épuisé. Une enquête plus précise démontrerait sûrement qu'une bonne partie de ces volumes sont vieux, de peu de valeur, et qu'ils devraient plutôt être détruits. Il est vrai que le nombre des prêts en comparaison du nombre des volumes est bien minime. Le nombre des prêts augmenterait certainement si ces bibliothèques disposaient de livres plus intéressants. Chaque livre n'est pas lu plus de deux fois par année en moyenne. Ce fait est bien imputable aux crédits minimes qui sont accordés pour l'achat de nouveaux livres.

Le manque de moyens financiers pour le complément de ces bibliothèques est particulièrement étonnant. Aux prix auxquels se vendent actuellement les livres, l'on peut se procurer environ 20 à 30 volumes avec 166 francs. Cela représente bien peu de chose pour une bibliothèque, de plus ceci est une moyenne sur 57 bibliothèques. Plus de la moitié doit s'en sortir avec un montant inférieur encore. En comparaison des dépenses pour l'achat de livres, les frais d'entretien sont trop élevés. Il est vrai que les frais principaux concernent la location, frais qui n'incombent peut-être pas entièrement sur le compte de la bibliothèque, car il s'agit souvent d'une salle de lecture ou d'un local utilisé également pour des séances. Un examen sérieux de la question s'impose et il s'agit de voir si par une organisation rationnelle de la bibliothèque il n'y aurait pas moyen de réduire ces frais en partie improductifs, et d'en utiliser l'excédent pour compléter la collection des livres.

Il importe également de soulever la question pour l'obtention de sommes plus importantes destinées à l'achat de livres. Nous espérons que la conférence de Brougg aura donné le signal pour que l'on fasse davantage à l'avenir en faveur de nos bibliothèques ouvrières. Le développement de nos bibliothèques ne doit cependant pas dépendre uniquement de moyens financiers, mais il faut surtout intensifier la propagande pour les bibliothèques, plus spécialement pour la lecture de beaux livres. Car si l'intérêt pour les livres se développe, il sera d'autant plus facile de décider nos organisations à sacrifier davantage pour le complément de nos bibliothèques.

Les 77 bibliothèques ouvrières, dont nous avons connaissance, représentent une partie bien infime dans l'œuvre suisse de l'éducation du peuple.

Selon une statistique de 1911, il existe en Suisse 5798 bibliothèques, parmi lesquelles on compte 2234 bibliothèques populaires et ouvrières et 1755 bibliothèques pour la jeunesse et bibliothèques scolaires. Les bibliothèques populaires et ouvrières représentent la majeure partie des bibliothèques, elles sont en général entretenues par les communes ou par des sociétés neutres d'éducation. Les bibliothèques des organisations ouvrières sont en très petit nombre, tandis que dans la bourgeoisie, spécialement dans diverses confessions, tel que dans les milieux catholiques, on voit depuis longtemps le plus grand intérêt à la question des bibliothèques. Ce domaine a toujours été négligé par le mouvement ouvrier. Nous devons exiger, non seulement que les bibliothèques existant déjà soient améliorées, mais que de nouvelles bibliothèques soient fondées. Dans l'intérêt de l'économie des forces, il faut considérer que le nombre des livres de la bibliothèque populaire est suffisant pour répondre au besoin de littérature saine et instructive, alors que nos bibliothèques ouvrières devraient soigner avant tout la littérature des sciences sociales économiques, syndicales et socialistes.
